

COMITE PROVINCIAL DU BRABANT

JUDO L.F.B.J.



Secrétariat :

Marc PAGNOULLE
Rue Emile Wauters, 50
1020 Bruxelles

Rapport de l'assemblée générale ordinaire provinciale du 13/01/07

Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous le rapport de l'assemblée générale ordinaire du samedi 13 janvier.

1. Contrôle des pouvoirs (de 18h00 à 18h30)

13 clubs représentés totalisant 27 voix soit un minimum de 14 voix pour être élu.

(*) Ne répondent pas aux critères pour voter

2004	Ryu Sportopolis	Devuyt	2110	Budo Bruxelles	Pagnoulle
2011	Molenbeek	Devos	2136	Crossing Schaerbeek	De Greef
2013	Ryu Sportcity	Danneels	2146	La Hulpe	Caky
2018	Jette	Wouters	2179	Nivelles	Munaut
2025	La Chenaie	De Greef	2500	Clerlande	Charlier
2030	Saint-Gilles	Matthys	2503	La Cordée	Voyeux
2063	A.M. Poseidon Ryu	Caky			

2. Ouverture de l'assemblée générale (18h30)

- A. DEGREEF remercie les participants de leur présence et de leur intérêt pour le judo provincial.
- Il fait un état des lieux du championnat 2007 quant au nombre de participants :

Participations au championnat de Brabant

	2007	2006	2005
CADETS	58	76	66
ESPOIRS	54	55	62
JUNIORS	57	64	60
CADETTES	13	19	24
ESPOIRS F	16	20	15
JUNIORS F	15	16	18

Sous total	213	250	245
------------	-----	-----	-----

SENIORS	39	50	
---------	----	----	--

TOTAL	252	300	245
-------	-----	-----	-----

3. Approbation des PV de l'A.g. extraordinaire du 16 janvier 2006.

- Pas de remarque. Le PV de l'A.g. de 2006 est adopté à l'unanimité

4. Rapports du Comité

- Le Président donne lecture du rapport du comité :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'introduction à notre A. Générale, je constate un suivi de certains de nos dossiers par notre fédération, nos demandes sont lues et examinées. Différentes demandes sont acceptées et d'autres refusées, c'est pourquoi je tiens également à souligner la parfaite collaboration avec l'E.B.J dans le cadre d'initiative qui nous permettent de travailler pour notre sport.

Néanmoins, force est de constater qu'une diminution du nombre de compétiteurs est réelle lors des tournois. Des solutions devront être étudiées pour palier à ce nouveau phénomène. Nous travaillons dans le cadre de la promotion de notre sport et nous remercions également le travail de recherches de sponsors pour notre province. Remerciements à la firme BUDO HOUSE et La DEFENSE.

Avec votre accord, je vous donnerai lecture du rapport du comité provincial.

Je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur présence et leur collaboration dans la gestion des affaires provinciales.

Composition du comité provincial :

Alain DE GREEF Président
 J-F MUNAUT Vice –Président
 J-P MATTHYS Trésorier
 M PAGNOULLE Secrétaire
 R. DE VOS Vice-secrétaire
 G .BISIAU – J-J FRESON – H. MESAUS – J-P WAUTERS – A. WARTEL Membres

⇒ Nous avons appris récemment le décès de Mr A. Van ROSSUM, ancien membre du comité provincial et arbitre. Il sera demandé une minute de silence à sa mémoire.

Les actions du comité :

Le comité s'est réuni 10 X au cours de l'année 2006.

Au niveau des activités provinciales :

- Nous tenons à remercier le J.C. Ganshoren pour l'organisation du C. Provincial 2006
- Participation avec 2 équipes au C.Belgique inter-provinces = Cadets 2ème Place.
- Open du Brabant : Organisation à ZEMST (Brabant VJF)
- Remerciements aux clubs : Nivelles – Tori – St Gilles – Sakura – Crossing pour l'organisation de leurs compétitions.
- Un championnat officiel est revenu cette année sur le territoire de la province puisque la LRBJ à donné l'organisation des C. Belgique Masters au Crossing. (2006 et 2007)
Plusieurs judokas de la province ont obtenus le titre de champion de Belgique Masters

Cat 30 à 35 ans : Médaille d'OR : MEERT C (Sakura) + 100

Cat 35 à 40 ans : Médaille d'OR : GONZALES (La hulpe) – 73
 DE GENDT A. (Poseidon) – 81
 WAFFLARD J-P (Crossing) –90
 DE GREEF R (Crossing) +100

Cat 40 à 45 ans : Médaille d'OR : EL AMRI (Club n°1) -60
 GOMEZ L (Poseidon) –73
 BISIAU L (Poseidon) –81
 MUAMBI F (Budo Bxl) – 100

Cat 45 à 50 ans : BARDAX F (Crossing) – 73

DE GREEF A (Crossing) - 100

- Arbitrage : Coupe du Jeune Arbitre et recyclage qui forme de nouveaux arbitres et Chronos.
- Le C.P et l'EBJ ont conjointement poursuivi l'organisation des cours Katas à Bxl et Nivelles. Remercions Mr Médina pour la qualité des cours prodigués.
- C. Monde de KATAS :
 - Tours (F) : Médaille de Bronze (NNK) ISTAT P – NEIRYCK P
- C. MONDE Masters :
 - Tours (F) : Médaille d' ARGENT : MEERT E
 - Médaille de Bronze : BARDAX F
 - Médaille d' Argent : LECLERCQ B
 - 5ème pl : VAN GEETSOM C
 - 7 ème pl : DE GREEF A
- C. EUROPE Masters :
 - Prague (Tch) :
 - Médaille d'OR : Bardax F
 - Médaille d' AG : Meert E
 - Meert C
 - Galliar J
 - Médaille de Bronze : Leclercq B
 - Capelli S
- Interclubs : Félicitations aux clubs brabançons pour les résultats aux I.Clubs et au club de Nivelles pour l'organisation de la 3ème journée I.Clubs .
 - DIV 1 : Champion : NEKO Anderlecht (monte en division d'honneur)
 - 2ème Place : Poseidon (monte en division d'honneur)

 - DIV 2 : Champion : Crossing Schaerbeek

 - DIV 3 : Champion : Crossing Schaerbeek

 - DIV 4 B : Champion : Sakura Braine
 - 2ème Place : St Gilles

 - DIV 2 Dames : 2ème : Nivelles
- Confection d'un cahier de charges pour l'organisation d'un Championnat provincial. Il est accessible pour tous les clubs de la province
- Promotion du Judo : Une journée du judo-éveil fut organisée pour les clubs et professeurs de clubs encadrée par un Technicien de la FFJDA
- Ont obtenu le titre d'arbitre provincial : Allan Marchal, Fabien Cambier.
- A obtenu le titre d'arbitre national Saïd Daoud

- Au 31/12/2006 : La province compte 54 Clubs
 - La province compte 2705 Licenciés
 - Le Poseidon est le club comptant le plus grand nombre de licenciés de la LFBJ avec 238 judokas au 8/01/2007

- Les certificats médicaux :
Nous pensons que chacun doit faire un effort afin de ne pas pénaliser les judokas et les clubs en ordre. Il a donc été décidé l'an passé d'augmenter la cotisation provinciale de 0,50€ au prorata du nombre de certificats non rentrés au secrétariat de la fédération pour les clubs non en ordre en date du 31 décembre. Une tolérance de 10% sera acceptée par rapport au nombre de certificats médicaux rentrés à la fédération. Nous espérons ainsi que le subside provincial 2007 ne sera plus amputé de + de 30% par rapport au nombre de licenciés dans la province.

Le Comité regrette le manque d'organiseurs de compétitions ce qui rend difficile l'organisation de la Coupe du jeune arbitre ou le challenge provincial.

Le Comité remercie également A. WARTEL pour les longues années passées au sein du C.P. du Brabant ainsi que G. BISIAU et H. MESAUS pour leur collaboration durant leurs mandats.

Pour terminer, le comité tient à féliciter et à remercier tous les clubs actifs de la province pour le travail qu'ils accomplissent en faveur de notre sport ainsi que les arbitres et chronométreurs pour le dévouement à remplir leur difficile mission.

*Pour le Comité Provincial du Brabant
Alain DEGEEF
Président*

Commentaires :

L'Open du Brabant ne sera pas organisé par le C.P. du Brabant par manque de moyens financiers. Il le sera par le C.P. du Brabant flamand.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport du Trésorier

Les documents de la trésorerie ont été remis lors de l'A.G.

Je remercie tout d'abord Monsieur WARTEL A, pour ses conseils lors de l'exercice 2006 et son travail effectué en bonne collaboration et pour son dévouement au sein du comité provincial depuis plus de 20 ans.

Les documents concernant les dépenses et les recettes de l'année 2006 ont été remis à L'Assemblée Générale

En analysant le budget 2007, vous verrez que nous sommes pas obligés de réaliser une « reprise sur réserve » suite à une décision du C P B et après analyse de certaines organisations en 2005, comme l'open du Brabant que nous avons dû supprimer pour des raisons budgétaires. Mais nous avons obtenu grâce à la LFBJ, un cours officiel fédéral au Brabant, cela va nous aider à augmenter notre budget 2007 et de permettre de poursuivre en 2007 nos activités de base telles que l'organisation des championnats, les activités jeunes et les différents projets de l'arbitrage.

Grâce à une gestion financière prévoyante, nous sommes parvenus à réaliser les activités prévues en 2006, sans devoir emprunter les réserves provinciales.

D'autre part, il a été constaté qu'un club n'est toujours pas en ordre de cotisation le 2502 (club HIRU) et que certains clubs ne sont pas représentatifs au niveau provincial et fédéral

(licences comité club) et une étude a été faite par mes soins à la L F B J aux niveaux des licences et cartes jaunes.

Je reste à votre disposition pour d'éventuelles questions.

MATTHYS J. P
Le trésorier

Commentaires :

E. Caky fait remarquer l'absence de longue durée de Jean-Jacques FRESON qui ne vient pas depuis un an. Il regrette également la dépense pour le souper avec A. Wartel. Le Comité estime qu'on ne pouvait pas le laisser quitter le Comité après tant d'année sans un remerciement.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

6. Rapport des Commissaires aux comptes

- Madame SCHLEICH donne lecture de son rapport et le remet au Président.

7. Décharge des administrateurs pour la gestion 2006

Décharge accordée à l'unanimité.

8. Fixation de la cotisation provinciale clubs 2007

- Nous pensons que chacun doit faire un effort afin de ne pas pénaliser les judokas et les clubs en ordre. La proposition d'augmenter la cotisation provinciale au prorata du nombre de certificats non rentrés au secrétariat de la fédération pour les clubs non en ordre au 31 décembre 2006 est bloquée jusqu'à la prochaine A.G. de la LFBJ. Chacun aura ainsi l'occasion de se mettre en ordre de certificats médicaux d'ici la prochaine AG régionale et si la proposition ci-dessous est acceptée, il n'y aura plus lieu de réclamer un supplément aux clubs.
- L'assemblée demande une étude du c.a. de la LFBJ afin de changer le formulaire de demande de licence afin d'y intégrer le certificat médical. A cette fin, la demande sera toujours accompagnée du certificat médical et il n'y aura plus de différence entre le nombre de licences et de certificats médicaux.
- A l'unanimité, la cotisation provinciale des clubs pour l'année 2007 est fixée comme suit :
 - 37€ pour les clubs avec <50 affiliés ;
 - 50€ pour les clubs avec >50 affiliés

9. Budget 2007

<u>Réserves exercice précédent</u>	Montants	Commentaires
	1297.22 €	Compte bancaire
	1200.00 €	Subside LFBJ 2005 encore à percevoir
	- 240.00 €	Solde activités 2006
	2257.22 €	

Recettes

Postes	Activités	Montants	Commentaires
01	Subside LFBJ 2007	1 200 €	
02	Cotisations clubs	2 360 €	
03	Championnat Brabant	1 600 €	
04	Open	/	Organisation VJF
05	Reprise sur réserves	0 €	
06	Vente carte de shiai	50 €	
		5210 €	

Dépenses

Postes	Activités	Montants	Commentaires
11	Cours techniques et Kata	1 270 €	Bruxelles et Nivelles
12	Championnat provincial	950 €	Organisation
13	Arbitrage (champ. Prov.)	1 300 €	Forfait + déplacement
14	Arbitrage (recyclage)	240 €	Séminaire
15	Secrétariat	450 €	Réunions ou autres
16	Activités jeunes	400 €	Challenge
17	Sportif	600€	Promotion judo
18	Open	/	Organisation VJF
19	Achat de carte de shiai	0 €	
		5 210 €	

Budget adopté à l'unanimité.

10. Club non en ordre de cotisation provinciale.

1 club non en ordre de paiements de cotisation provinciale : 2502 La Clairière.

11. Election du Comité provincial

Il y a 2 candidatures.

3 membres ne se sont pas représentés.

12. Résultat des élections

Jean-François MUNAUT	3°DAN	2179	NIVELLES	est élu par 27 voix
Jean-Pierre MATTHIJS	3°DAN	2030	SAINT-GILLES	est élu par 27 voix

13. Fonctions au sein du Comité provincial

Président :	Alain De Greef
Vice-président :	Jean-François Munaut + arbitrage
Secrétaire :	Marc Pagnouille
Trésorier :	Roland De Vos
Directeur sportif :	Jean-Pierre Wouters
Membres :	Jean-Pierre Matthys, Jean-Jacques Freson

14. Election du candidat du Comité provincial du Brabant à une fonction au sein du Conseil d'administration de la Ligue Francophone de Judo

Il n'y a pas de candidature, mais l'A.G. invite les éventuels candidats des clubs de la province à se présenter par la masse comme candidat au c.a. de la LFBJ.

15. Election du Commissaires aux comptes

SCHLEICH Bernadette

Jette

est élue.

16. Points mis à l'ordre du jour par les clubs

Pas de points mis à l'ordre du jour par les clubs.